

*Investissement Canada—Loi*

● (1150)

Je voudrais examiner un peu les grands principes sur lesquels s'appuie cette mesure. D'abord, le ministre a décidé de changer le nom de l'organisme. Pourtant, comme le disait Shakespeare, «Qu'est-ce qu'un nom?» Le ministre nous a dit que, d'après bien des gens, le seul nom de l'Agence d'examen de l'investissement étranger répugnait aux investisseurs étrangers et que son seul nom créait donc une atmosphère d'angoisse et de crainte. Je pense que les employés de l'agence seraient très étonnés d'apprendre qu'ils exerçaient tellement d'influence sur les investisseurs étrangers, qui sont d'habitude beaucoup trop terre à terre et réalistes pour cela.

Cependant, si nous admettons qu'il existait ce sentiment incroyable de crainte et de dégoût comme l'a dit le ministre il y a 20 ou 30 minutes, comment explique-t-il la déclaration faite par l'ambassadeur des États-Unis, M. Robinson, qui n'a jamais eu la réputation de mettre des gants lorsqu'il avait quelque chose à dire? Il a toujours fait preuve de franchise et d'honnêteté chaque fois qu'il a parlé des programmes et des politiques du Canada. Je cite ici le Conference Board of Canada qui n'est pas à proprement parler, un groupe d'experts libéraux. A la page 9, M. Robinson dit ceci: «Le Canada reste un très bon endroit pour investir.» L'ambassadeur des États-Unis ne semble donc pas partager les craintes et les appréhensions du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens).

**M. Stevens:** Il n'a pas parlé de non-Canadiens.

**M. Axworthy:** M. Robinson a dit que nous avons fait des changements et que les choses s'amélioreraient.

**M. Stevens:** Passez à la page 58.

**M. Axworthy:** Parlons maintenant, monsieur le Président, des énormes possibilités d'investissements étrangers. On a expédié un questionnaire dont l'une des questions était la suivante: «Qu'est-ce qui vous incite à investir ou à ne pas investir au Canada?» Sur 333 entreprises, 6,6 p. 100 ont signalé un aspect quelconque d'une réglementation; je dis bien seulement 6,6 p. 100, monsieur le Président. Voilà pour ce qui est de «l'atmosphère de crainte et d'appréhension» dont nous parle le ministre.

Quand on leur demande ce qui les incite à investir, un fort pourcentage d'entreprises affirment que ce sont les débouchés, la compétitivité, la rentabilité, en somme les critères qui entrent normalement en ligne de compte. Le gouvernement dépense beaucoup de temps, d'efforts et de ressources pour nous dire qu'il faut changer l'image de l'AEIE auprès des investisseurs alors que celle-ci est généralement bonne.

**M. Stevens:** Lisez donc la page 58.

**M. Axworthy:** Nous avons pris connaissance des études. Nous avons écouté les déclarations de l'ambassadeur des États-Unis et si le ministre insiste, nous pourrions citer d'autres déclarations semblables. Le problème réside surtout dans l'esprit—au sens très large—des conservateurs. Cela fait des années qu'ils prêchent contre l'AEIE pour des raisons idéologiques. Ils ont voulu soulever une tempête d'indignation. En fait le problème s'est posé quand des porte-parole conservateurs ont affirmé à des auditoires américains, allemands ou

français, que l'AEIE était une monstruosité. C'est de là que vient le problème, monsieur le Président.

Oublions cette question d'image et examinons les faits, monsieur le Président. Voyons un peu la réalité. Si la crainte est si répandue chez les investisseurs, comment le ministre peut-il expliquer que l'an dernier des ressortissants étrangers aient investi 4.1 milliards au Canada?

**M. Stevens:** Cela n'égale pas ce que nous avons perdu en 1981 et 1982. Et les capitaux qui sont partis?

**M. Axworthy:** En réalité, monsieur le Président, un millier d'investisseurs étrangers ont présenté des demandes dont 97 p. 100 ont été approuvées. Le ministre a voulu faire croire que l'AEIE effectuait un tamisage très serré qui ne laissait filtrer que le petit investisseur, et pourtant 97 p. 100 des demandes ont été agréées.

**M. Stevens:** Cent soixante sont restées en suspens.

**M. Axworthy:** Pourquoi le ministre insiste-t-il alors que presque tous ceux qui ont voulu investir au Canada ont reçu le feu vert après que leur geste eut été jugé favorable aux intérêts du Canada? Le problème, ce n'est pas l'entrée des capitaux, c'est ce qu'il advient d'eux une fois qu'ils sont au Canada. Ce qui importe c'est la façon dont ils contribuent à créer de l'emploi, à favoriser la recherche et le développement et à répondre aux besoins mondiaux.

Mais le gouvernement a décidé de capituler, d'abdiquer de sorte que le Canada sera incapable de déterminer si les capitaux étrangers serviront d'une façon positive et constructive, et si les entreprises acquises ou nouvellement implantées contribueront à créer des emplois. En supprimant ces conditions, en refusant d'examiner les nouveaux projets d'investissement, en acceptant les acquisitions indirectes jusqu'à concurrence de 50 millions et en relevant le seuil des acquisitions directes, le gouvernement élimine—et c'est le ministre lui-même qui l'a dit—90 p. 100 de ces demandes, de sorte que ces investisseurs peuvent très bien acquérir une entreprise canadienne, s'emparer de sa technologie, la rapatrier à Saint-Louis en ne laissant que des miettes, et pourtant le ministre affirme que tout cela va créer de l'emploi. Voilà le problème, monsieur le Président, que le ministre ne comprend pas.

L'AEIE ne servait pas à empêcher les capitaux d'entrer au Canada, mais elle servait de moyen de négociation, d'intermédiaire, pour s'assurer que ces investissements profitaient bien à notre pays.

**M. Mazankowski:** J'espère que vous plaisantez!

**M. Stevens:** La plupart des investisseurs éventuels ne sont même pas venus négocier.

**M. Axworthy:** C'était là l'objet de l'AEIE et les députés d'en face ne comprennent pas ses résultats. Ils sont aveuglés par leurs principes. Voilà le problème. Les députés d'en face n'ont pas compris son fonctionnement et ils ne le comprennent toujours pas. Le ministre a été aveuglé et conditionné pendant si longtemps qu'il refuse de comprendre que l'Agence d'examen de l'investissement étranger avait pour tâche de veiller que ces capitaux profitaient aux Canadiens.